



# TRÉLON INFOS

[www.ville-trelon.fr](http://www.ville-trelon.fr)

Mensuel n° 339

JANVIER 2021

Je vous adresse  
mes meilleurs  
vœux pour  
l'année 2021.  
*S. Degille*

SEMAINE N°53

01.01 : Jour de l'an

03.01 : Épiphanie

SEMAINE N°01

04.01 : Rentrée des élèves

04.01 : Passage du Bus France Services  
(voir à l'intérieur)

SEMAINE N°05

02.02 : Chandeleur

06.02 : Spectacle humoristique « Dîner de famille »  
à 20h30 à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)



Les membres du CCAS et de la commission des affaires sociales se sont rassemblés pour préparer les 380 colis destinés aux aînés de la commune pour les fêtes de fin d'année.

## SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Dans le cadre de la refonte complète du site internet de la commune, les commerçants, les artisans et les associations souhaitant y être présentés sont priés d'envoyer leurs coordonnées électroniques à l'adresse [secretariat@ville-trelon.fr](mailto:secretariat@ville-trelon.fr)

Une fiche de renseignement leur sera alors adressée afin d'harmoniser les présentations.

## EMBELLISSEMENT DE TRÉLON

Le fleurissement de Trélon et la pose de décorations pour les fêtes de fin d'année font que nous vivons dans un cadre agréable. Merci de respecter ce travail d'embellissement de votre ville.



## PERMANENCE

Permanence sur rendez-vous de Madame Liliane Collier, adjointe aux affaires sociales, le mardi de 11h00 à 12h00 à la mairie.

## PERSONNES ISOLÉES

Le service social de la mairie souhaite compléter son listing des personnes âgées de plus de 68 ans en y ajoutant celles qui, pour des raisons de santé ou autres, sont isolées et aimeraient être contactées ou aidées. Si vous êtes dans ce cas, faites-le-nous savoir (accueil de la mairie ou par téléphone au 03.27.60.82.20.).

## CANTINE SCOLAIRE ET GARDERIE

Les inscriptions pour la cantine et la garderie se font sur le site « My Perischool ». Vous devez obligatoirement finaliser l'inscription au plus tard le jeudi soir.

Si votre compte n'est pas encore créé, vous devez aller sur l'adresse suivante :

<https://trelon.myperischool.fr> avec le code d'accès de la commune DL7YSY5

En cas de problème, vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de la mairie.

## ÉLAGAGE DES HAIES

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public. (Extrait du Code Civil).

## PROMENADES EN FORÊT

Par mesure de sécurité, les promenades ne sont pas autorisées le week-end en forêt communale pendant la période de chasse du dimanche 20 Septembre 2020 au samedi 28 Février 2021.

## SERVICES MÉDICAUX DE GARDE

### Médecins

En cas d'urgence, la semaine de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et le dimanche de 8h à minuit vous devez composer le (☎03.20.33.20.33), un médecin régulateur vous répondra. Après minuit, ce numéro bascule vers le 15 (SAMU),

**Pharmacies (lieu, modalités d'accès, horaires...)**. Il faut contacter le service de garde qui vous informe

- par téléphone : ☎0 825 74 20 30 (coût de l'appel : 0,15 € la minute)

- par internet : [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)

### Infirmières

Veillez appeler votre infirmière habituelle,

- Mme RENAUX (☎09.50.15.14.24/ 📞06.30.27.93.53) ou Mme DUPONT ( 📞07.70.02.03.08)

- Mme FOSSÉ ou Mme GUILAIN ( 📞07.83.88.98.87)

- Mme BAYE ou Mme HENNECHART ( 📞06.83.24.48.40)

- Mme PAVOT ou Mme RONVAL ( 📞06.77.61.26.49)

## THÉÂTRE HUMORISTIQUE AVEC « DÎNER DE FAMILLE »



Alexandre qui vient de fêter ses trente ans, décide de convoler en justes noces. Le mariage, sorte de condamnation de draps communs, n'est pas qu'une simple formalité à remplir. Comme pour un accident ou un duel, il faut des témoins. Pour tenir ce rôle, le futur marié fait appel à ses parents qui se sont séparés six mois après sa naissance et ne se sont plus revus depuis. Le trio familial accepte cependant de se réunir et les négociations commencent. L'abus de rosé aidant, très vite, reproches et vacheries fusent dans une joute verbale décapante qui force le rire par son réalisme décapant.

Alexandre vous invite tous à ses futures épousailles le Samedi 06 Février 2021 à 20h30 à la salle des fêtes.

Entrée 15 Euros (gratuite jusque 12 ans)

Réservations en mairie à partir du 11 Janvier 2021 (03 27 60 82 20)

Ce spectacle aura lieu si les conditions sanitaires le permettent.

### BUS FRANCE SERVICES

Le bus France services qui dessert la Sambre-Avesnois sera à Trélon le lundi 04 Janvier 2021 de 9h30 à 13h30 et de 14h00 à 16h00.

Prendre contact par téléphone pour fixer un rendez-vous au 03.59.73.18.20 ou par courriel [avesnois.franceservices@lenord.fr](mailto:avesnois.franceservices@lenord.fr)



### OFFRES D'EMPLOIS

Pour le Département du Nord, plus de 2000 emplois sont à pourvoir dans les services de l'aide et de l'accompagnement à domicile.

- aide-ménager(e)
- assistant(e) de vie
- aide à domicile
- auxiliaire de vie sociale (AVS)
- accompagnant éducatif et social (AES)

Ces métiers vous intéressent ?

Alors : [lenord.fr/lessaadrecrutent](http://lenord.fr/lessaadrecrutent)

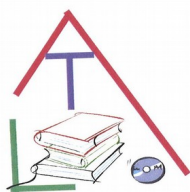
Un document très détaillé est disponible à l'accueil de la mairie.



### UN DRIVE A LA MÉDIATHÈQUE

En ces temps difficiles où la culture est plus que jamais essentielle, la médiathèque de Trélon vous propose le réconfort de la lecture.

Vous pouvez rendre vos documents et en emprunter **sur rendez-vous**, à la manière d'un « drive ».



Vous pouvez consulter le catalogue commun et faire une liste des documents qui vous intéressent ou nous faire confiance pour vous proposer des titres selon vos goûts...

Le catalogue est disponible à cette adresse : [ccsa.reseaubibli.fr](http://ccsa.reseaubibli.fr)

Vous pouvez faire une recherche simple ou avancée, en sélectionnant le titre, l'auteur, le genre et la localisation. N'oubliez pas de sélectionner « Médiathèque de Trélon ». Pour prendre un RDV ou pour plus d'informations, appelez le 06.37.48.82.86


### LES YMAGIERS

#### EXPOSITION MAISON DE SANTÉ ALBERTINE

Les artistes Danièle Fresnais et Alain Gueudet accrocheront leurs toiles dans la maison médicale pendant le mois de Janvier.



### DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES

 En cette période de confinement, l'activité des clubs est mise en veilleuse. Dès que possible, l'association repartira de plus belle.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2020

Le Conseil Municipal

### ✓ décide à l'unanimité

- d'acquérir les biens fonciers de l'opération dite « La Brouette » auprès de l'EPF Nord – Pas-de-Calais (Etablissement Public Foncier) selon les modalités de financement suivantes :
  - un premier acompte sur l'exercice 2020 d'un montant de 40 521,20 €
  - un second acompte sur l'exercice 2021 d'un montant de 40 521,20 €
  - un troisième acompte sur l'exercice 2022 d'un montant de 40 521,20 €,
- d'approuver la cession des parcelles cadastrées C 519 – 520 – 522 et 523 d'une superficie totale d'environ 1153 m<sup>2</sup> au profit de la S.A d'HLM L'Avesnoise pour le projet de construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie, rue de la Liberté,
- d'attribuer une subvention aux associations ayant rendu leurs bilans après le 14 Septembre 2020,
- de signer une convention avec le Département pour l'entretien des deux chicanes créées rue du Fourneau,
- d'adhérer au groupement de commandes coordonné par le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois (SMPNRA) pour l'achat d'électricité,
- d'accepter le versement en une fois d'une avance financière de 7 000,00 € au club de musculation dont le remboursement intégral devra avoir lieu avant le 30 Juin 2021,
- d'approuver le projet « Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine & Conseiller en Énergie Partagée » pour une cotisation à hauteur de 0,50 cts/habitant pour la première année et de 1 €/habitant pour la seconde année,
- de rembourser à l'État un trop perçu de 6 130 € dans le cadre des contrats d'avenir ;

### ✓ est informé

- que la commune ne dispose pas d'une comptabilité analytique, pratique qui n'est pas obligatoire pour les communes de moins de 3500 habitants,
- que le nouveau règlement intérieur du conseil municipal sera présenté lors d'une prochaine séance et au plus tard début Janvier 2021,
- que les réunions hebdomadaires avec les adjoints sont informelles et non publiques et que les comptes-rendus de ces réunions ne sont pas obligatoires,
- que la Maison Falleur/Ténart n'est pas à vendre et que le projet de réhabilitation n'a pas évolué,
- que le marché de Noël des samedi 12 et dimanche 13 Décembre est annulé en raison de l'épidémie de Covid-19,
- qu'une application d'information aux habitants « Ma ville connectée » a été mise en place.

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez un problème d'éclairage public, signalez-le sans tarder à la mairie.

### ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

### ACCÈS À LA DÉCHETTERIE D'OHAIN



## **PLANTONS LE DECOR**

Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois vous propose d'acheter des arbres, arbustes, fruitiers et variétés protégées.

Pour une livraison :

- le vendredi 05 Février 2021, les commandes doivent être passées avant le jeudi 14 Janvier 2021,
- le samedi 06 Mars 2021, les commandes doivent être passées avant le vendredi 12 Février 2021.



Un catalogue est consultable à l'accueil de la mairie.

## **RÉUSSIR EN SAMBRE AVESNOIS**

Sous l'égide du GIP (Groupement d'Intérêt Public), les conseillers de l'équipe 'invisibles' de Réussir en Sambre Avesnois continuent d'accompagner les personnes en difficultés (accès aux droits, logement, santé, mobilité, emploi, formation,...). Plus particulièrement, l'équipe des « invisibles » est mobile sur tout l'arrondissement et peut rencontrer et accompagner toutes personnes (16 ans et plus) directement à domicile (en respectant les règles des gestes barrières).

N'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller en insertion sociale et professionnelle sur l'action de repérage et d'accompagnement des invisibles.

Benjamin Lambrechts : Tél : 07.85.36.84.74

courriel : [blambrechts@gipreussir.fr](mailto:blambrechts@gipreussir.fr)



## **LA VIE DE L'AS TRÉLON**

### **NOËL DES JEUNES FOOTBALLEURS**

Privés du goûter traditionnel prévu le mercredi 16 en raison du coronavirus, les jeunes footballeurs de l'AS Trélon ont cependant été reçus individuellement par le père Noël le samedi 19 Décembre à la salle des fêtes dans le respect scrupuleux des gestes barrières.

Chaque jeune a reçu une gourde afin d'éviter le gaspillage de l'eau, un porte-clefs, une paire de chaussettes de foot, un cache-cou et des chocolats.

Cette sympathique manifestation festive a bénéficié de l'aide des dirigeants du club, des bénévoles du comité de soutien des jeunes et des contributions de la municipalité et de la société LP Concept de Fourmies qu'il faut tous chaleureusement remercier.



## **RECRUTEMENT DE JEUNES RÉSERVISTES**

Le commandement du Corps de Réaction Rapide-France (CRR-FR) va avoir des places disponibles en 2021 pour des jeunes militaires, réservistes opérationnels.

Le profil recherché est celui-ci :

- étudiants disponibles durant les vacances et quelquefois en semaine pour monter quelques services,
- jeunes exerçant déjà une profession qui peuvent gérer leur emploi du temps.

Les jeunes intéressés par l'engagement militaire « à temps partiel » avec rémunération peuvent adresser un mail à l'adresse suivante : [cdureservecrrfr@hotmail.fr](mailto:cdureservecrrfr@hotmail.fr) avec CV et lettre de motivation.



## **CONSULTATION P.M.I.**

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 28 Janvier 2021, dans les locaux de la maison de santé Albertine, le matin à partir de 09h00.

## **CORONAVIRUS ET ASSURANCE MALADIE**

La CPAM du Hainaut vous invite à continuer d'appliquer les gestes barrières pour vous protéger des virus de l'hiver. Adoptés au quotidien, ces gestes font barrage aux virus et contribuent à se protéger et protéger notre entourage.

Appliquez les gestes barrières :

- lavez-vous les mains régulièrement,
- éternuez dans le pli de votre coude,
- utilisez un mouchoir à usage unique,
- portez un masque jetable lorsque vous êtes malade.



Et adoptez de bons réflexes :

- aérez chaque pièce de vie, au moins 10 minutes, 3 fois par jour,
- maintenez une température intérieure du logement à 19°C,
- limitez vos regroupements professionnels, amicaux ou familiaux à 6 personnes au maximum,
- rangez les brosses à dents séparément et ne les échangez pas,
- évitez de partager les verres et couverts à table ainsi que le linge de toilette,
- n'attendez pas pour consulter un médecin dès l'apparition de symptômes : toux, fièvre, mal de gorge...

## **SOUTIEN DE L'HABITAT RURAL**

Afin de soutenir l'habitat en milieu rural, le Département du Nord lance un appel à projets « pour un habitat rural adapté et de qualité » et renouvelle ainsi son soutien aux propriétaires particuliers en les accompagnant dans leur projet de transformation d'anciens bâtiments inoccupés en logements.

Avec ce nouveau dispositif, qui a ouvert le 7 Décembre pour une année, le Département s'engage à soutenir les projets intégrant des critères, de solidarité avec la construction de logements à loyers modérés, écologiques avec de nouvelles références environnementales et inclusifs avec le financement d'équipements dédiés aux personnes en perte d'autonomie.

Les modalités d'accompagnement et de dépôt des candidatures sont désormais disponibles sur [lenord.fr/ap-habitat-rural](http://lenord.fr/ap-habitat-rural)

## **LES MESSES DES MOIS DE JANVIER**

### **HORAIRES**

vendredi 01 Janvier	FERON (10h00)
samedi 02 Janvier	SAINS-DU-NORD (18h00)
dimanche 03 Janvier	OHAIN (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 09 Janvier	TRELON (18h00)
dimanche 10 Janvier	FERON (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 16 Janvier	WIGNEHIES (18h00)
dimanche 17 Janvier	OHAIN (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 23 Janvier	ANOR (18h00)
dimanche 24 Janvier	FERON (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 30 Janvier	GLAGEON (18h00)
dimanche 31 Janvier	FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)

## **JOYEUX DRILLES**

Les Joyeux Drilles souhaitent récupérer les décorations de Noël que vous n'employez plus afin de les utiliser dans leur club « activités ».

Vous pouvez les déposer chez Madame Brigitte Williame ou à l'accueil de la mairie.

## **INSTALLATION D'UN TATOUEUR**

Monsieur Mickaël Trotin vient d'ouvrir un studio privé de tatouage à Trélon (2 rue Bellevue).

Il ne travaille que sur rendez-vous à prendre

- par téléphone 06.26.38.65.95
- via facebook Mickaël Trotin (The Time Of Tattoo)

En application de l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), pour les conseillers municipaux élus sur autre liste que celle ayant obtenu le plus de voix lors du renouvellement du Conseil Municipal, un espace leur est réservé dans le bulletin municipal. Ils disposent ainsi d'un quart de page.



Siège social : 12, rue de la liberté 59132 –TRELON Tél : 06 65 13 50 79

UN GROUPE MUNICIPAL AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT COMMUNAL

38% des électeurs Trélonais qui se sont exprimés le 28 juin dernier (la moitié du corps électoral) ont fait confiance à notre liste. Le système électoral à la proportionnelle pondérée a permis à notre liste de disposer de 4 sièges sur 23 au conseil municipal : Eric BONGIBAUT – Séverine MOISAN – Denis BOUQUEUNIAUX – Marc GOUJARD et d'un siège sur 5 à la communauté de communes du Sud-Avesnois : Eric BONGIBAUT.

Notre groupe est déterminé à remplir pleinement sa mission pour ce mandat 2020/2026, et nous entendons prendre toutes nos responsabilités au service de l'avenir de Trélon.

Nous soutiendrons les projets portés par la majorité municipale qui nous sembleront pertinents et ferons aussi des propositions. Si nécessaire nous exprimerons notre désaccord et nous en expliquerons les motifs.

A chaque bulletin municipal nous traiterons d'un sujet et bien entendu, comme pendant la campagne électorale nous restons à la disposition de tous les Trélonais et Trélonaises.

## **ÉTAT CIVIL**

### **BIENVENUES**

Louise FATOU, née le 14 Novembre 2020 à SAINT-SAULVE (Nord), (17 rue du Maréchal Foch)

Mily FATOU, née le 29 Novembre 2020 à FOURMIES (Nord), (18 rue Victor Hugo)

Ava ANCELET, née le 03 Décembre 2020 à FOURMIES (Nord), (10 rue du Canada)

Jade LOZAHIC, née le 12 Décembre 2020 à FOURMIES (Nord), (21 rue Georges Clémenceau)

Alizé CARLIER, née le 15 Décembre 2020 à FOURMIES (Nord), (7 rue de la Coulonnière)

### **SOUVENIRS**

Madame Micheline VIGNON, décédée le 18 Novembre 2020 à FOURMIES (Nord), à l'âge de 82 ans (8 rue Roger Salengro)

Monsieur Benoît BRICOURT, décédé le 22 Novembre 2020 à VALENCIENNES (Nord), à l'âge de 45 ans (105 bis rue Victor Hugo)

Madame Simonne BÉVENOT veuve BRIATTE, décédée le 03 Décembre 2020 à TRELON (Nord), à l'âge de 86 ans (2 Chemin Vert)

Monsieur Jean-Claude DRAPIER, décédé le 03 Décembre 2020 à FOURMIES (Nord), à l'âge de 73 ans (2 Chemin Vert)

Monsieur Olivier MAHUT, décédé le 17 Décembre 2020 à TRELON (Nord), à l'âge de 50 ans (18 rue Robert Fontesse, appt n°5)

Monsieur Gérard FRANÇOIS, décédé le 16 Décembre 2020 à FOURMIES (Nord), à l'âge de 62 ans (20 rue Roger Salengro)